



CODEP 89 BADMINTON

Réunion A.G.

Vendredi 05 juillet 2013 à 19h30

Membres du Bureau présents : Bruno POTHIER (président), Françoise BARBOTTE (trésorière), François PRUDENT (vice-président), Emmanuel BRAUD, Benoit CHAISY, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL, Gaétan MOTOYA, Jonathan NORMAND, Jean-Michel PIERRELEE et Germain CATHELIN (secrétaire).

Présidents ou licenciés de clubs présents : David SAUTREAU, Marie CATHELIN (Aillant) Ophélie MIGUET, Julien CHAPPELLIER (Avallon), Daniel DOS SANTOS, Aurélie KOLMANN (Noyers-Ancy) Frédéric TALLEC, Guillaume CONSEIL, Nicolas BECK et Jérôme DELIGAND (Sens)

Membres du bureau absents mais excusés: Thierry RATEAU, Sophie TARTARIN
(pas de membres des clubs de Villeneuve et St Valérien)

Excusée: Emilie FAURE

Ordre du jour :

Rapport moral

Le président évoque la disparition de Marion COSSON (Présidente du SA)

Les stages jeunes ont été bénéfiques ; les compétitions et tournois, bien suivis.

La Fédération a un nouveau président (plus axé sur le haut niveau avec hausse de 10% de la cotisation)

La Ligue a recruté Florian BITZER au développement et annonce une hausse du timbre.

Il réaffirme le rôle du CODEP : plus d'infos, plus d'avis donc plus de participation.

Voir le texte intégral de Bruno en pièce jointe.

Finances

Le budget 2011-2012 présenté par Françoise et validé par Manu est voté à l'unanimité.

Il présente un excédent de 2 088,46 € Le compte réserve sur livret est d'environ 6 000 €

Le prix du timbre CODEP sera sans changement cette année.

Le budget prévisionnel est OK après rectific. Pour le paiement des boîtes de volants (stage jeunes)

Un euro de plus à l'inscription des championnats Yonne simple (9+1=10) et double (12+1=13)

Jeunes

Sam'Bad : bon déroulement cette saison. L'organisation est reprise par Flavien GULAT et Jean-Marie BOCCHI d'Ancy-Noyers et ils restent réservés aux NC. Les dates sont prévues au calendrier.

Seuls les Stages élite auront lieu l'année prochaine (Jonathan)

Un Intercodep non-officiel pour benjamins, minimes et cadets sera disputé avec le 71 (23-24 nov.)

Arbitrage : il faut pousser les jeunes à être « scoreurs » (marqueurs) même lors des tournois.

Interclubs

Un joueur ayant joué au minimum 3 rencontres en régional ne peut plus redescendre en départemental.

Un joueur blessé lors d'une rencontre peut être remplacé (inversion possible au niveau des simples s'ils ne sont pas encore joués) Ces deux points ont été acceptés par un vote à l'unanimité.

Formule de cette compétition :

D1 conforme au règlement (montée/descente classique) Pour les autres divisions, la moyenne de chaque équipe sera calculée sur les 7 meilleurs joueurs (maximum d'engagés : 10) pour les classer.

Dates : 15 déc. à Tonnerre, 26 janv. à Avallon, 23 fév. à Ancy et 6 avril à Aillant (Sens)

Pause miam-miam bienvenue

Championnats

Question : faut-il décerner un titre de champion de l'Yonne aux Minibad ?

Le résultat du vote indique 11 voix pour, 11 abstentions, 25 voix contre. Il ne sera donc pas reconduit.

Partenariat et volants

Suite aux problèmes avec le fournisseur et aux précédentes discussions en réunions de bureau, il est proposé et décidé d'abandonner les achats groupés. Chaque club peut donc se fournir à son choix.

La dotation partenaire Racket Store (initialement de 1500€ mais revue à la baisse au prorata des achats de volants effectués) sera néanmoins demandée (1/4 raquettes, 3/4 textile)

Calendrier

Ajout du tournoi de Villeneuve les 15-16 mars et TELETHON d'Aillant le 7-8 décembre.

Formation

DAB (organisé par le Codep s'il y a suffisamment de participants) sur 2 week-ends puis module technique par la ligue sur un week-end (envoyer mail très rapidement à Eric Krähenbühl)

Les titulaires du DAB et du module peuvent passer un Diplôme Initiateur Adulte (1 WE) ou un Diplôme Initiateur Jeunes 2 WE, organisés par la ligue. Le stage de Moniteur est sur 2 WE.

Une formation SOC est prévue les 28-29 septembre (envoyer vite un mail à Bruno mais surtout à Eric KRAHENBUHL)

Site Web :

Samuel attend les infos (en particulier le calendrier)

Logo :

Le nouveau logo sur fond blanc (redessiné par Marie) est adopté à l'unanimité.

Entraînement à Dijon :

La formule actuelle (prêt de terrains et entraînement) mérite d'être poursuivie. François et surtout Eric LUCANTONIO voit avec Florian pour les démarches (et la possibilité) afin de pérenniser cet outil très utile pour les jeunes résidents provisoires.

Questions diverses :

Une candidate au bureau, Emilie FAURE est confirmée après vote.

Rappel : le surclassement simple est délivré par le médecin traitant.

Pour le surclassement double, il faut remplir entièrement le dossier FFBA, le photocopier (pour avoir une copie en cas de perte...) et consulter le médecin du sport agréé.

On peut payer les licences par virement bancaire avec n° de référence (commençant par DPL) du paquet de licences et en *informer* la secrétaire de la Ligue.

La Ligue (Manu) conseille de surclasser les Cadets en senior, pour mieux s'inscrire aux tournois.

La Ligue va changer de site Internet prochainement.

A 23h 00 passées, le Président remercie tous les participants pour leur implication et souhaite aux clubs une bonne saison 2013-2014 et surtout de bonnes vacances.